

Liestal, le 26 mars 2026

Le Conseil national approuve la motion «Ne pas renoncer à l'utilisation de la force hydraulique sur le Doubs»

La motion déposée par le conseiller national valaisan Benjamin Roduit charge le Conseil fédéral de s'engager, dans la mesure de ses possibilités, en faveur de l'exploitation de l'énergie hydraulique sur le Doubs. Cette motion a été motivée par la décision prise en 2024 par le canton du Jura de retirer le seuil de Bellefontaine du plan directeur cantonal. Elle vise avant tout à inciter les autres cantons à examiner sérieusement l'exploitation de leurs potentiels hydroélectriques encore existants. Le Conseil national a approuvé la motion par 116 voix contre 71.

La décision prise à l'époque par le canton du Jura s'appuyait sur une étude réalisée en externe, qui justifiait la suppression du seuil du plan directeur. Une expertise indépendante a toutefois montré que cette étude manquait d'objectivité et présentait des lacunes méthodologiques.

L'exemple de Bellefontaine dans le canton du Jura n'est pas un cas isolé, comme le montre le récent accord conclu dans le cadre du «Dialogue du Grimsel». Le canton de Berne prévoit lui aussi de sacrifier son potentiel hydroélectrique encore existant pour la réalisation des trois grands projets de stockage «Trift», «Agrandissement du lac du Grimsel» et «Agrandissement du lac de l'Oberaar». Les communications officielles d'autres cantons laissent supposer que le potentiel hydroélectrique encore disponible n'est pas exploité avec la rigueur nécessaire.

La motion va désormais être examinée par la commission du Conseil des États.

Liens :

- [Motion 24.3228 «Ne pas renoncer à l'utilisation de la force hydraulique sur le Doubs»](#)
- [«Le sort du seuil de Bellefontaine est scellé»](#), Communiqué de presse du canton du Jura du 15 février 2024
- [«Prise de position sur le communiqué de presse du canton du Jura du 15.02.2024 concernant le seuil de Bellefontaine»](#), Communiqué de presse de Swiss Small Hydro du 23 février 2024
- [«Le «Dialogue du Grimsel» compromet la réalisation des objectifs en matière d'énergie hydraulique fixés dans la loi sur l'électricité»](#), Communiqué de presse de Swiss Small Hydro du 29 janvier 2026

Contacts :

- Benjamin Roduit, conseiller national et président de Swiss Small Hydro,
Tél.: +41 (0)79 607 79 56, benjamin.roduit@swissmallhydro.ch
- Martin Bölli, Directeur Swiss Small Hydro,
Tél.: +41 (0) 79 373 70 47, martin.boelli@swissmallhydro.ch

<https://swissmallhydro.ch/fr/>

Bluesky : <https://bsky.app/profile/swissmallhydro.bsky.social>

Linkedin : <https://ch.linkedin.com/company/swiss-small-hydro---swiss-small-hydropower-association>

À propos de Swiss Small Hydro

Fondée en 1982, Swiss Small Hydro (SSH) est l'une des plus anciennes associations dédiées aux énergies renouvelables. SSH gère, en collaboration avec SuisseEnergie, le centre d'information sur la petite hydroélectricité, qui soutient les personnes intéressées par toutes les questions relatives à cette production. La revue de l'association, « Petite Hydro - Kleinwasserkraft », paraît trois fois par an. SSH organise également, chaque année, une Journée technique et des visites de sites.